

COMMENT

ÉLABORER UNE PROCÉDURE DE GESTION

Les procédures de gestion (PG) sont des stratégies fondées sur la science pour gérer durablement les pêcheries, où les décideurs s'accordent sur une vision à long terme de la pêche et sur les règles pour l'atteindre. Cette infographie passe en revue les pièces du puzzle qui forment une procédure de gestion, et les personnes responsables de leur assemblage.

OBJECTIFS DE GESTION

Des buts formellement adoptés et mesurables pour la pêche, tels qu'une population abondante et des prises élevées, et le calendrier ainsi que la probabilité de les atteindre.

POINTS DE RÉFÉRENCE

Des repères utilisés pour comparer l'état actuel d'un système de gestion des pêcheries à un état souhaitable (point de référence cible) ou indésirable (point de référence limite). Souvent définis dans les objectifs de gestion.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Une expression quantitative d'un objectif de gestion utilisée pour évaluer dans quelle mesure les objectifs sont atteints. Par exemple, le niveau moyen de captures sur une période de 10 ans.

ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE DE GESTION (ESG)

Un cadre analytique basé sur la simulation, utilisé pour évaluer et comparer la performance de différentes procédures de gestion par rapport aux objectifs de gestion pré-spécifiés. C'est aussi le processus de développement des PG.

LES RÈGLES D'EXPLOITATION (RE)

Une règle préalablement convenue qui définit les opportunités de pêche (limite de capture, limite d'effort, etc.) en fonction de l'indicateur sélectionné de l'état des stocks.

PROGRAMME DE COLLECTE DE DONNÉES

Le plan pour rassembler les informations nécessaires pour évaluer l'état des stocks afin de piloter la RE et surveiller la performance de la PG, y compris en cas de circonstances exceptionnelles.

ÉTAT DES STOCKS

Le processus basé sur un modèle ou empirique, utilisé pour faire un bilan de l'état des stocks à l'aide des données collectées pour déclencher l'action de gestion de la RE.

CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Des événements rares et imprévus qui n'ont pas été testés par l'ESG ou que la PG n'était pas conçue pour gérer. Ou lorsque le suivi indique que la PG ne répond pas aux objectifs.

LE RESPONSABLE



Représentants du gouvernement qui se réunissent et proposent, discutent et s'accordent sur chaque élément de la PG. Ils prennent les décisions finales qui intègrent en continu les informations transmises par les scientifiques et les parties prenantes.

LE SCIENTIFIQUE



Responsable de la construction de l'ESG et du test des candidats PG. Supervise également le suivi de la pêche et l'évaluation de l'état du stock pour piloter la RE à mesure que la PG est adoptée.

LA PARTIE PRENANTE



Conseille les responsables et les scientifiques de la pêche, apportant un retour crucial des coûts, des avantages et de la logique des décisions de gestion, y compris des objectifs. Peut inclure des représentants de l'industrie de la pêche, des marchands des produits de la mer et des organisations environnementales.

LES ACTEURS CLÉS

FUNDED BY

OBJECTIFS DE GESTION

Des buts formellement adoptés et mesurables pour la pêche, tels qu'une population abondante et des prises élevées, et le calendrier ainsi que la probabilité de les atteindre.

POINTS DE RÉFÉRENCE

Des repères utilisés pour comparer l'état actuel d'un système de gestion des pêcheries à un état souhaitable (point de référence cible) ou indésirable (point de référence limite). Souvent définis dans les objectifs de gestion.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Une expression quantitative d'un objectif de gestion utilisée pour évaluer dans quelle mesure les objectifs sont atteints. Par exemple, le niveau moyen de captures sur une période de 10 ans.

ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE DE GESTION (ESG)

Un cadre analytique basé sur la simulation, utilisé pour évaluer et comparer la performance de différentes procédures de gestion par rapport aux objectifs de gestion pré-spécifiés. C'est aussi le processus de développement des PG.

LES RÈGLES D'EXPLOITATION (RE)

Une règle préalablement convenue qui définit les opportunités de pêche (limite de capture, limite d'effort, etc.) en fonction de l'indicateur sélectionné de l'état des stocks.

PROGRAMME DE COLLECTE DE DONNÉES

Le plan pour rassembler les informations nécessaires pour évaluer l'état des stocks afin de piloter la RE et surveiller la performance de la PG, y compris en cas de circonstances exceptionnelles.

ÉTAT DES STOCKS

Le processus basé sur un modèle ou empirique, utilisé pour faire un bilan de l'état des stocks à l'aide des données collectées pour déclencher l'action de gestion de la RE.

CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Des événements rares et imprévus qui n'ont pas été testés par l'ESG ou que la PG n'était pas conçue pour gérer. Ou lorsque le suivi indique que la PG ne répond pas aux objectifs.